



Tout savoir sur les vide grenier a domicile

Par **carmen**, le **13/06/2011** à **20:19**

Bonjour monsieur , madame

je suis locataire d' un appartement avec une grande terrasse à NICE Cote D'Azur

Je voudrais faire un vide grenier chez moi dans ma location sur ma terrasse :

Est -ce possible ???

Faut ' il une autorisation auprès d 'une qu' elconque administration

Suis- je obligée de déclarer ma recette aux Impots?

Ai-je le droit dans faire plusieurs par an?

Puis-je passé des annonces (journaux, entrée d' immeuble, magasins)

Ai-je des obligations? sur le point de vue du voisinage(nuisance sonore ,horraire , flux de la clientele)

Merci de votre bienveillance a ma demande de renseignements

Mes salutations distinguées

Mme lopez

Par **mimi493**, le **14/06/2011** à **02:28**

<http://vide-greniers.org/reglementation/>

Par **alterego**, le **14/06/2011** à **11:21**

Bonjour

Dès votre première visite vous êtes gâtée, Mimi vous a fourni la réponse parfaite.

Puisque nous sommes entre niçois, où et quand si vous le faites ?
Ces petites ventes intimistes nous changent du cours Saleya.

Cordialement